

# COMMUNE D'EYMOUTIERS

(Haute-Vienne)

## REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE ORDINAIRE DU 25 MAI 2020

**L'an deux mille vingt, le vingt-cinq mai** à 19 heures, le Conseil Municipal de la Commune d'EYMOUTIERS dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Madame Mélanie PLAZANET, Maire.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 19

Date de convocation du Conseil Municipal : 19 mai 2020

Présents : Mmes PLAZANET M., LOURADOUR P., GLANGEAUD D., SIMON I., CHABANAT C., LEVENTOUX H., MONVILLE D., JIMENEZ J., LEVET E. ; MM. SIMON P., SUDRON F., MALET P., GORA R., DELEFOSSE L., BRUN P., RIBOULET J., DELCLOY F., VACHER T. ;  
Excusée : BACHELLERIE E.

Mme Emmanuelle BACHELLERIE a donné procuration à Mme Delphine GLANGEAUD ;

Monsieur Thibaut VACHER a été élu secrétaire.

L'an deux mille vingt, le vingt-cinq mai à 19 heures, les membres du Conseil Municipal de la Commune d'EYMOUTIERS, proclamés par le bureau électoral à la suite des opérations du 15 mars 2020 se sont réunis dans la salle d'exposition de la Mairie d'Eymoutiers, sur convocation qui leur a été adressée par le Maire, conformément aux articles L 2121-10, L 2121-11 et L 2122-8 du Code Général des collectivités territoriales.

Etaient présents les conseillers municipaux :

- |                           |                            |
|---------------------------|----------------------------|
| 1. Mme PLAZANET Mélanie   | 11. Mme MONVILLE Dominique |
| 2. M. SIMON Philippe      | 12. M. DELEFOSSE Laurent   |
| 3. Mme LOURADOUR Patricia | 13. Mme CHABANAT Christine |
| 4. M. SUDRON Frédéric     | 14. Mme LEVENTOUX Hélène   |
| 5. Mme GLANGEAUD Delphine | 15. Mme JIMENEZ Juliana    |
| 6. M. MALET Patrick       | 16. Mme LEVET Elise        |
| 7. M. DELCLOY François    | 17. M. GORA Richard        |
| 8. M. BRUN Patrick        | 18. M. VACHER Thibaut      |
| 9. M. RIBOULET Jean       |                            |
| 10. Mme SIMON Isabel      |                            |

Absente : Mme BACHELLERIE Emmanuelle a donné pouvoir à Mme GLANGEAUD

La séance a été ouverte sous la présidence de Madame Mélanie PLAZANET, Maire, qui après l'appel nominal, a donné lecture des résultats constatés aux procès-verbaux des élections et a déclaré installer : Mme PLAZANET Mélanie, M. SIMON Philippe, Mme LOURADOUR Patricia, M. SUDRON Frédéric, Mme GLANGEAUD Delphine, M. MALET Patrick, M. DELCLOY François, M. BRUN Patrick, M. RIBOULET Jean, Mme SIMON Isabel, Mme MONVILLE Dominique, M. DELEFOSSE Laurent, Mme CHABANAT Christine, Mme LEVENTOUX Hélène, Mme JIMENEZ Juliana, Mme LEVET Elise, M. GORA Richard, M. VACHER Thibaut, Mme BACHELLERIE Emmanuelle, dans leurs fonctions de conseillers municipaux.

M. DELCLOY François, le plus âgé des membres du Conseil, en a assuré la présidence.



## **OBJET : DELEGATIONS CONSENTIES AU MAIRE PAR LE CONSEIL MUNICIPAL**

Madame le Maire expose que les dispositions de l'article L 2122-22 du code général des collectivités territoriales permettent au conseil municipal de déléguer au maire un certain nombre de ses compétences. Dans un souci de favoriser une bonne administration communale et après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide pour la durée du présent mandat, de confier à Madame le Maire les délégations suivantes :

- 1° de prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des avenants aux marchés, lorsque les crédits sont inscrits au budget ;
- 2° de décider de la conclusion et de la révision du louage de choses pour une durée n'excédant pas douze ans ;
- 3° de passer les contrats d'assurance ainsi que d'accepter les indemnités de sinistre y afférentes ;
- 4° de réaliser les lignes de trésorerie sur la base d'un montant maximum **fixé à 200 000 € par année civile** ;